

des constructions modernes et élégantes; il y a aussi quelques édifices en bois dans le voisinage de la rivière.

Cinq ponts ou ponceaux servent au passage du Thérain et de ses bras qui en sont dérivés.

L'étendue de la ville et le nombre des maisons s'accroissent journellement par l'influence du développement que la fabrication des draps a donné depuis quarante ans à cette localité. *Mouy* a été considéré comme un village jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Il en est question dans des actes de la châtellenie de Senlis de 1469 comme d'un gros village, bien habité de plusieurs ménages où anciennement soulaient avoir trois cents feux. Ce lieu ayant été imposé comme ville par la mairie de Senlis, condamnée à payer des charges de guerre qu'elle devait partager avec les villes voisines, intervint en 1560 un arrêt de la cour des aides portant que le pays de *Mouy* serait et demeurerait pour village, que la cote de l'emprunt fait sur lui en 1556 serait déclarée tortionnaire et les habitants de Senlis condamnés à la leur rendre. En 1700 on ne comptait pas à *Mouy* plus de trois cent soixante feux, nombre peu différent de celui indiqué en l'acte de 1469, et il n'y avait pas encore quatre cents maisons en 1790, tandis que cette quantité est presque doublée aujourd'hui.

*Coincourt*, (*Cochinicurtis*) hameau de cent cinquante feux, consiste en une rue principale à l'ouest de *Mouy*, et qui probablement fera plus tard partie de la ville, comme *Fourneaux*.

On trouve à un quart de lieue à l'ouest de *Coincourt* vers la limite du territoire, dans un vallon, la ferme de *Saint-Jean-du-Vivier* ancien prieuré (*Sanctus Joannes de Vivariis*) qui dépendait de l'abbaye de Saint-Germer. On prétend qu'il y eut autrefois un établissement de templiers. L'église a été démolie en 1825.

*Brules*, hameau au midi de *Saint-Jean*, est formé de huit maisons; c'était une seigneurie distincte de celle de *Mouy*.

La ferme de *Janville*, écart sur le plateau au sud-ouest de *Mouy*, avait une chapelle sous l'invocation de Saint-Jacques.

Les routes départementales de Noailles à Catenoy et de Clermont à Beaumont-sur-Oise, traversent le territoire et la ville de *Mouy*.

Les propriétés communales comprennent un hôtel-de-ville bâti en 1851, des écoles primaires, un jeu de paume, des terrains à l'état de marais et de friche.

Le cimetière, établi à l'entrée de la ville au bord de la route de Noailles, est entouré de murs.

Cette ville a un hospice, un marché, des foires, un octroi municipal, une compagnie de pompiers.

On y trouve un bureau de poste-aux-lettres, et des voitures publiques allant à Beauvais et à Clermont.

Il y a des carrières, un moulin à eau dans l'étendue du territoire.

Une très-petite partie de la population est occupée des travaux agricoles; tout le reste est employé dans les fabrications de draps, de cardes, de machines à faire des cardes, dans les filatures et les teintureries. Un grand nombre d'habitans venant des villages voisins, tels que *Bury*, *Mérard*, *Ansacq*, *Hondainville*, accroissent pendant le jour la population industrielle.

Contenance : Terres labourables, 663 h. 41,30. — Jardins potagers, 52 h. 69,90. — Bois taillis, 102 h. 25,70. — Vignes, 0 h. 64,05. — Vergers et pépinières, 1 h. 20,40. — Oseraies et banaies, 22 h. 85,55. — Friches, 21 h. 63. — Carrières, 1 h. 48,95. — Pâtures, 34 h. 94,55. — Marais, 104 h. 37,05. — Eaux, 4 h. 34,05. — Routes, places et chemins, 24 h. 95,85. — Propriétés bâties, 14 hect. 64,35. — Total, 1029 h. 44,70.

Distance de Clermont, 1 myr. — De Beauvais, 2 myr. 3 kil. — Marchés, *Mouy*, Noailles, Neuilly-en-Thelle. — Bureau de poste, *Mouy*. — Population, 2572. — Nombre de maisons, 701. — Revenus communaux, 6371 f. 10 c.

NEUILLY-SOUS-CLERMONT, *Nully*, *Nully-les-Clermont*, *Nuelly*, *Neuilly*, (*Nugliacum*, *Nuellium*), entre *Ansacq* à l'ouest, *Cambronne* au midi, le canton de Liancourt à l'est, celui de Clermont au nord.

Cette commune touche à la limite orientale du canton; son territoire s'étend sur une partie du plateau central et descend dans la vallée de la Brèche jusqu'à la route royale de Paris à Dunkerque qui la sépare du canton de Clermont.

Elle est formée de deux sections depuis qu'on lui a réuni, par ordonnance du 22 juin 1825, l'ancienne commune d'*Auvillers*.

*Neuilly* avait une justice de paix subalterne ressortissant au comté de Clermont.

Le village de *Neuilly* est situé dans la vallée près de la route de Paris; il est formé de deux rues principales dont l'une constituait autrefois le hameau de la *Commanderie* dépendant de *Cambronne*. Les chevaliers de Malte, et avant eux les templiers, avaient des propriétés dans cette commune. Leur maison bâtie en 1645 est encore debout; c'est une construction solide à fenêtres divisées par des meneaux, à façade décorée de pilastres, à mansardes chargées d'ornemens. La chapelle qui subsiste aussi, est beaucoup plus ancienne; elle appartient à l'époque du style ogival à rosaces.

La paroisse de *Neuilly* ne fut pendant long-tems qu'un prieuré situé sur le territoire de *Cambronne*. Dans la suite le curé conserva le titre de prieur. L'abbaye de Saint-Quentin-les-Beauvais avait le patronage de cet établissement.

L'église sous l'invocation de Notre-Dame, fait partie de la succursale de *Cambronne*. C'est un édifice de forme allongée, construit en pierres de taille, tenant aux maisons voisines. Le clocher est placé à côté du chœur dont les fenêtres sont formées d'ogives géminées surmontées d'une rose sans ornemens; il est carré, et porte sur chaque face deux fenêtres ogives à colonnettes; ses contreforts sont appliqués; il est terminé par une flèche de charpente. Le portail est une arcade romane qui repose sur de longues colonnes; deux fenêtres bouchées sont figurées au-dessus, on en a ouvert de modernes à côté. La nef est soutenue au midi par de larges contreforts à arc-boutans rameux.

À l'intérieur, la nef est divisée en deux parties, l'une et l'autre de style ogival tertiaire. Le chœur plus ancien, est du tems de l'architecture à rosaces. De gros piliers entourés de colonnes minces appliquées supportent des voûtes à nervures croisées; le chœur est pavé en dalles. Tout l'édifice est devenu très-humide à cause de l'exhaussement du sol voisin; on y descend par plusieurs marches.

*Auwillers, Auwilliers, Auwillé, Hautwillers, (Auwillare, Altovillare)*, est placé sur la colline au nord-ouest de *Neuilly*. C'est un village formé d'une vingtaine de maisons et d'un château, bâti sur un sol argileux qui y entretient une humidité constante.

La seigneurie d'*Auwillers* appartenait au quinzième siècle à la maison de Mailly, et dans le seizième à une branche de la maison d'Hangest; elle passa dans le siècle suivant à Claude Aubery, maître des comptes, et ensuite par alliance au sieur de Créuilly, avocat-général; ce domaine appartient maintenant à M. Soucanye de Landevoisin, ancien colonel de cavalerie. Le château est un mélange de deux constructions; la façade du nord est flanquée de deux tourelles, et celle du midi de deux pavillons; il y a un parc enclos de murs.

*Auwillers* était compris dans le comté de Clermont.

La cure, sous le vocable de Saint-Jacques, était à la nomination de l'abbaye Saint-Lucien; elle dépend aujourd'hui de la succursale de Breuil-le-vert, canton de Clermont.

L'église est petite, carrée, à chœur saillant, ayant sur chaque face une fenêtre arrondie, avec un cordon dentelé; l'absidè est plate; les fenêtres de la nef sont petites, étroites, élevées. Le clocher est central, roman, carré, divisé par des corniches à modil-

lons simples; il y a sur chaque face une arcade arrondie, dentelée, entourant deux fenêtres séparées par une colonnette; ce clocher est plus ancien que le chœur et la nef; il a sur les côtés un toit dont la corniche ne se raccorde pas avec le reste de l'église; une fenêtre très-petite et très-étroite est percée dans la maçonnerie au-dessous de cette corniche. L'édifice non entretenu, est couvert de terre.

*Liernal*, hameau de six maisons, est situé à mi-côte, entre *Auwillers* et *Neuilly*.

La *Briqueterie* forme un écart à l'est de *Neuilly*, près de sa limite.

La route royale de Paris à Dunkerque passe à la limite orientale, vis-à-vis la briqueterie. La route départementale de Clermont à Beaumont sépare au nord le territoire de celui d'Agnetz.

La commune n'a point de propriétés bâties; elle possède une fontaine, un lavoir, un jeu de tamis, une grande place couverte de plantations, et environ dix hectares de terrain de nature diverse. Il y a un cimetière clos de murs autour de chaque église.

On trouve dans l'étendue du pays un moulin à eau, des carrières, une tuilerie. La culture maraîchère et celle des arbres à fruits occupent une partie de la population.

*Contenance* : Terres labourables, 659 h. 00,85. — Jardins potagers, 15 h. 90,55. — Bois taillis, 54 h. 79,85. — Vignes, 5 h. 25,50. — Vergers et pépinières, 1 h. 21,95. — Friches, 16 h. 98,75. — Carrières, 1 h. 92,05. — Pâtures, 0 h. 52,70. — Marais, 2 h. 57,55. — Prés, 15 h. 59,25. — Eaux, 0 h. 50,40. — Routes, places et chemins, 16 h. 85,50. — Propriétés bâties, 6 h. 27,75. — Total, 774 hect. 62,25.

*Distance de Mouy*, 8 kil. — De Clermont, 4 kil. — De Beauvais, 5 myr. 1 kil. — Marchés, Clermont, Liancourt. — Bureau de poste, Clermont. — Population, 451. — Nombre de maisons, 159. — Revenus communaux, 543 fr. 8 c.

*ROUSSELOY, Ruisseloy, Russeloy, Ruisseloi*, à la limite orientale du canton, à l'ouest de *Bury* et au midi de *Cambronne*, petite commune comprise dans le plateau qui domine à l'est du Thérain; un vallon assez profond, prenant naissance au centre du territoire, descend au sud-ouest vers la vallée; le village, placé à l'origine de ce vallon, ne consiste guère qu'en une seule rue, et en quelques maisons sur un coteau autour de l'église. Plusieurs habitations sont creusées dans le roc.

*Rousseloy* dépendait de la baronnie de Mello.

Le domaine appartenait, dans le quinzième siècle, à la maison de La Bretonnière en même tems que celui d'*Ars*.